

DOSSIER de CANDIDATURE

Année 2025/2026

Examen d'entrée pour le Cycle spécialisé et Cycle préparant à l'enseignement supérieur (CS/CPES)

PARCOURS MUSIQUE

A envoyer ou déposer avant le 30 mars 2025 au :

Conservatoire à Rayonnement Régional de Grand Poitiers
5, rue Franklin - 86000 Poitiers
Tél. : 05 49 30 20 20
scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr

Calendrier des Examens d'entrée Musique 2025/2026 :

Date limite d'envoi du dossier : 30/03/2025

Une convocation sera envoyée au candidat 8 semaines avant la date du concours.

Elle comprendra :

- La date de l'épreuve de la dominante (Période de Juin jusqu'au 5 juillet 2025)
- La liste des morceaux imposés
- Le rappel de la date du test de formation musicale (tous les candidats sauf dominante FM) : 17 mai 2025

Chaque candidat doit envoyer le programme complet de sa dominante au service de scolarité : 15 jours avant l'examen.

Les résultats de l'examen d'entrée seront donnés à l'issue des épreuves de la dominante.

☞ **MERCI DE REMPLIR OBLIGATOIREMENT ET LISIBLEMENT TOUTES LES RUBRIQUES
VOUS CONCERNANT AVEC PRÉCISION**

PHOTO

(Indispensable)

Merci de ne pas utiliser
de colle mais de privilégier une
agrafe ou un trombone.

FICHE ADMINISTRATIVE

Année scolaire 2025-2026

Examen d'entrée en Cycle spécialisé/Cycle préparant à l'enseignement supérieur

CANDIDAT

NOM _____

Prénom(s) _____

Né(e) le ____/____/____ à _____

Nationalité _____ Sexe _____

Adresse

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Commune _____

Portable _____

e-mail _____@_____

INSCRIPTION à l'examen d'entrée :

Discipline de la dominante :

Conservatoire demandé :

1^{er} choix : _____

2^{ème} choix : _____

SITUATION scolaire/universitaire

Établissement fréquenté en 2024/2025

Niveau scolaire ou universitaire 2024/2025

Établissement scolaire ou universitaire pour 2025/2026

RESPONSABLE LÉGAL N°1 (Seulement pour les mineurs)

NOM _____

Prénom(s) _____

Profession _____

Adresse (si différente de l'élève)

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Commune _____

Téléphone _____ e-mail _____

_____@_____

RESPONSABLE LÉGAL N°2

NOM _____

Prénom(s) _____

Profession _____

Adresse (si différente de l'élève)

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Commune _____

Téléphone _____

e-mail _____@_____

Parents séparés / garde alternée

Envoi de la facturation :

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Les 2 (50% chacun)

Envoi des informations (SMS) ex : annulation de cours

Responsable légal 1

Responsable légal 2

Les 2 (50% chacun)

Souhaitez-vous 2 comptes « famille » DuoNet distincts ? Oui Non

Les droits de scolarité devront être réglés lors de l'appel à cotisation, avec la mise en place d'un échéancier pour ceux qui souhaiteraient payer en trois fois.

PIÈCES À FOURNIR AVEC LE DOSSIER : Tout dossier incomplet sera refusé

A envoyer ou déposer avant le 30 mars 2025

CONSERVATOIRE DE GRAND POITIERS

5, rue Franklin - 86000 Poitiers
05 49 30 20 20 • scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr

Pour tous les élèves

- 1 photo (**noter le nom au dos**)
- Fiche administrative
- Fiche pédagogique (joindre une attestation de scolarité du/des organisme(s) de formation indiquant le niveau atteint)
- Fiche d'autorisations
- Chèque de 15 € (à défaut espèces) correspondant aux frais de dossier à l'ordre de : Régie Recettes CRR Inscriptions

Pour les élèves résidant dans la communauté urbaine de Grand Poitiers :

- Pour les familles relevant de la CAF ou de la MSA : un justificatif mentionnant le quotient familial datant de moins de 3 mois
- Un justificatif de revenus (copie du dernier avis d'imposition ou non-imposition complet 2024 sur les revenus 2023) pour chacun des responsables légaux
- Pour les **élèves majeurs** : l'avis d'imposition ou non-imposition 2024 sur les revenus 2023 à **votre nom** ou à défaut celui du foyer fiscal de rattachement
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture électricité, téléphone fixe ou quittance de loyer)

DATE ET SIGNATURE

du candidat majeur ou du ou des responsable(s)
légal(aux)

FICHE PEDAGOGIQUE

Année scolaire 2025-2026

Examen d'entrée

Cycle spécialisé/Cycle préparant à l'enseignement supérieur

Discipline de la dominante présentée à l'examen d'entrée :

Conservatoire présenté pour l'examen d'entrée :

En cas de manque de place, souhaitez-vous être admis dans un autre établissement du réseau ?

- OUI
 NON

Si oui, lequel (merci de vérifier auprès de cet établissement qu'il propose effectivement cette discipline comme dominante) : _____

Parcours de formation artistique

- **Etablissement(s) d'enseignement artistique spécialisé fréquenté(s) antérieurement par le candidat :**

Etablissements	Années
	----/----
	----/----
	----/----

- **Discipline dominante de l'examen d'entrée étudiée dans ces établissements :**

Etablissements	Nombre d'Années	Niveau atteint	Diplôme obtenu (Attestation à fournir)

- **Autres disciplines étudiées :**

Etablissements	Nombre d'Années	Niveau atteint	Diplôme obtenu (Attestation à fournir)

- **Autres éléments éventuels concernant votre parcours :**

Pratiques collectives

Indiquez le type de pratiques collectives auxquelles vous avez participé au cours des deux dernières années (orchestres, musique de chambre, groupe de jazz, de musiques actuelles, de musiques traditionnelles, consorts, chœurs...) :

Objectifs du candidat

Indiquez succinctement les objectifs que vous poursuivez en vous présentant dans le Cycle spécialisé et préparant à l'enseignement supérieur (CS/CPES). Ces objectifs seront évoqués lors de l'entretien du concours d'entrée.

Programme des disciplines dominantes à l'examen d'entrée

Disciplines instrumentales :

Le programme du concours est d'une durée totale de 15 minutes, il est composé de :

- un imposé (œuvre ou réservoir disponibles sur le site du CRR de Grand Poitiers à partir du lundi 6 mai 2024)
- un programme libre d'esthétiques différentes

Votre programme complet doit être envoyé, au plus tard 15 jours avant l'examen, par mail au service de scolarité.

Pour les élèves extérieurs au CRR, une générale de 20 minutes sera prévue dans le lieu, le jour du concours d'entrée.

Musiques Actuelles Amplifiées :

- Présentation d'un programme au choix du candidat (15 min environ) comprenant au moins deux œuvres (ou extraits) de styles différents

Formation Musicale et Ecriture

- Une interprétation instrumentale ou vocale au choix du candidat (durée 5 à 10 mn)

En fonction de la spécialité :

- Pour la formation musicale : Une lecture à vue vocale et rythmique comprenant une séquence de mémorisation
- Pour l'écriture : une mise en loge comprenant la réalisation d'un chant et d'une basse donnée ainsi qu'une invention mélodique suivant des caractéristiques données (durée : 8 heures)

AUTORISATIONS (Élève mineur ou majeur)

NOM de l'élève : Prénom

Nom du responsable légal (pour les mineurs) :

Tél du responsable légal (pour les mineurs) :

Mail du responsable légal (pour les mineurs) :

Adresse :

1- Acceptation des modalités de fonctionnement

→ **Je déclare avoir pris connaissance que l'inscription au Conservatoire inclut l'acceptation :**

- de la diffusion nominative, sur les supports de communication gérés par le Conservatoire, sur les documents relatifs à la scolarité, selon les textes en vigueur.
- de la participation aux activités et examens organisés à l'extérieur du Conservatoire, pour lesquels les détenteurs de l'autorité parentale des élèves sont tenus d'assurer leurs déplacements et d'avoir souscrit une assurance extra-scolaire.

→ **J'accepte les conditions d'organisation des activités** et décharge le Conservatoire de toute responsabilité en cas de non-respect par l'élève des consignes fixées par l'encadrant, qui sera autorisé à prendre, le cas échéant, toutes mesures adéquates.

2 – Droit à l'image – Droit de diffusion

AUTORISE la mairie de Poitiers et/ou la Communauté urbaine de Grand Poitiers à filmer mon enfant ou moi-même dans le cadre de ses/mes activités au Conservatoire et à utiliser les images, sur les supports de communication de la Ville de Poitiers et/ou de la Communauté urbaine de Grand Poitiers (brochures, magazines, affiches, dossier de presse, réseaux sociaux, sites internet). Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus. La publication ou la diffusion de l'image de mon enfant ou de moi-même ainsi que les commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa/ma dignité, à sa/ma vie privée ou à sa/ma réputation. La présente autorisation vaut pour une durée de 5 ans, à compter de la date de prise de vue.

N'AUTORISE PAS la mairie de Poitiers/et ou la Communauté urbaine de Grand Poitiers à filmer mon fils/ma fille ou de moi-même.

3 – Association des parents d'élèves

ACCEPTÉ que mon e-mail soit communiqué à l'association des parents d'élèves du Conservatoire.

N'ACCEPTÉ PAS que mon e-mail soit communiqué à l'association des parents d'élèves

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données destiné à la gestion des effectifs, à la planification des cours, à la facturation des activités du Conservatoire de Grand Poitiers. Ces informations destinées au personnel habilité du Conservatoire seront conservées pendant une durée de 10 ans et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Elles sont recueillies dans le cadre d'une mission d'intérêt public. Conformément aux dispositions de la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant le délégué à la protection des données :

o Par mél à dpd@grandpoitiers.fr

o Par courrier : à l'attention du délégué à la protection des données, Hôtel de Ville-CS 10569-86021 POITIERS CEDEX

Toute personne estimant que le droit à la protection de ses données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

→ J'ai noté que le règlement intérieur du Conservatoire est consultable à l'accueil et affiché dans le hall. Il s'impose aux usagers dans tous les lieux, et pour toutes activités auxquelles ils participent.

Fait à Le.....

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur

Conservatoire
à Rayonnement Régional

GRAND POITIERS
communauté urbaine

REGLEMENT FINANCIER ET CONTRAT DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Relatif au paiement des factures de frais de scolarité et location d'instrument émises par le conservatoire de Grand Poitiers

Entre **NOM – Prénom** :

demeurant

NOM – Prénom enfant(s) scolarisé(s) au conservatoire :

.....

Et le **Conservatoire à Rayonnement Régional de GRAND POITIERS**.

Il est convenu ce qui suit :

1 – Dispositions générales :

Les factures de frais de scolarité et location d'instrument peuvent être réglées selon les modalités suivantes :

- **pour le règlement en 3 fois** : uniquement par **prélèvement automatique** pour les redevables ayant souscrit un contrat de prélèvement automatique (mandat de prélèvement page 3)
- par **paiement en ligne** sur votre Espace DuoNet (paiement en 1 fois)
- par **chèque bancaire** libellé à l'ordre de Régie Recettes CRR Inscriptions
- par **CHEQUES VACANCES**
- par **PASS CULTURE**
- en **numéraire**
- par **carte bancaire**

Dans ces deux derniers cas, les familles pourront s'acquitter de leurs factures au service scolarité du conservatoire au 5 Rue Franklin à Poitiers.

Adhésion au prélèvement automatique :

Pour contractualiser un paiement par prélèvement automatique des factures de frais de scolarité et de location d'instrument, le redevable titulaire du compte bancaire à prélever doit retourner au service scolarité du conservatoire les documents suivants par mail à scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr :

- le présent contrat signé,
- un relevé d'identité bancaire (celui-ci peut également être saisi directement dans votre espace famille DuoNet)
- le mandat de prélèvement SEPA signé.

La demande doit être effectuée avant le 20 du mois M pour une prise en compte le mois M.

2 – Montant du prélèvement :

Chaque prélèvement correspond au montant de la facture annuelle préalablement déposée dans l'Espace Elève/Famille de DuoNet, divisé par le nombre d'échéances souhaitées (de 1 à 3 échéances maximum entre décembre et mai).

3 – Changement de compte bancaire :

Le redevable qui change de numéro de compte bancaire, d'agence, ou de banque doit se procurer un nouvel imprimé de demande et d'autorisation de prélèvement auprès du service scolaire du conservatoire, sur son espace DuoNet ou sur le site internet : <https://conservatoire.grandpoitiers.fr>

Il conviendra de le remplir et le retourner accompagné du nouveau Relevé d'Identité Bancaire au service scolarité **au moins 3 semaines avant la date de prélèvement prévue.**

4 – Renouvellement du contrat de prélèvement automatique :

Le contrat de prélèvement bancaire doit être complété chaque année.

5 – Echéances impayées :

Si un prélèvement ne peut être effectué sur le compte du redevable, les frais de rejet sont à la charge du redevable.

Par ailleurs, il sera mis fin au prélèvement automatique au bout du 1^{er} rejet.

L'échéance impayée augmentée des frais de rejet est à régulariser auprès du service scolarité du conservatoire.

De même, tout impayé des frais de scolarité annuels au 31 mai sera transmis à la Trésorerie qui transmettra au débiteur un avis de sommes à payer, majoré à chaque retard de paiement.

6 – Renseignements, réclamations, difficultés de paiement, recours

Tout renseignement concernant le décompte des factures de frais de scolarité et location d'instrument est à adresser au service scolarité.

POITIERS, le.....

Signature du redevable (précédée de la mention *lu et approuvé*)

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez RR CRR Inscriptions à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de RR CRR Inscriptions.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR87CRR452792

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal, ville :

DESIGNATION DU CREANCIER

RR CRR Inscriptions
Conservatoire de Grand Poitiers
5 Rue Franklin
86000 POITIERS

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Identification nationale (RIB)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Identification internationale (IBAN)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Identification internationale de la banque (BIC)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Type de paiement : Paiement répétitif/récurrent
Paiement ponctuel

Signé à Poitiers, le

Signature :

--

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la RR CRR Inscriptions. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la RR CRR Inscriptions.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.